

NOTICE ORIGINALE

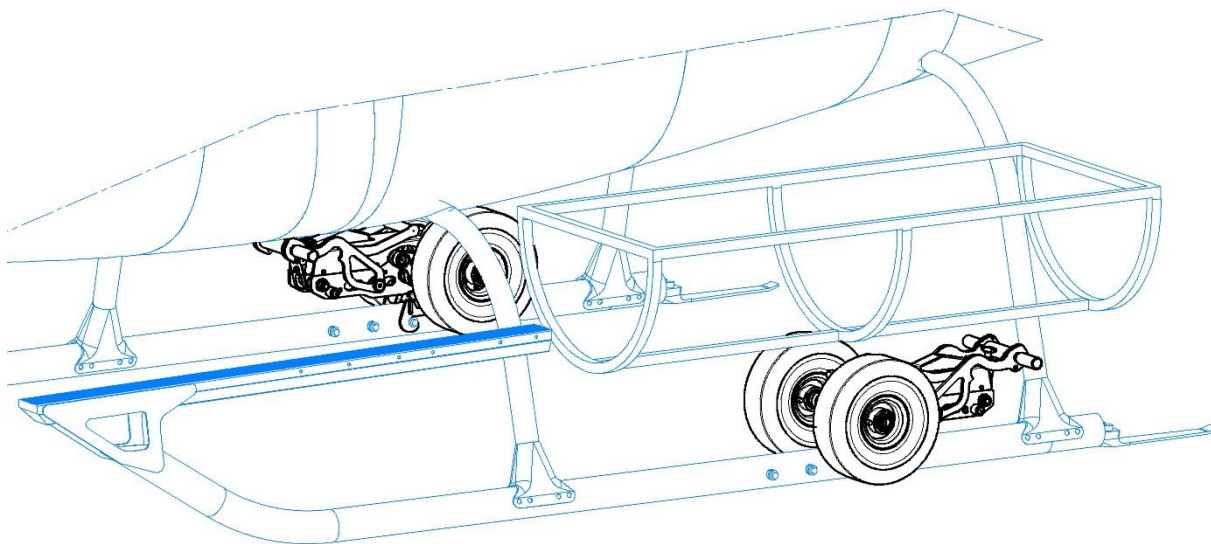
NOTICE D'INSTRUCTIONS, D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

Désignation : **ROLLER RL125-03**
Référence : **RL-R125-03-000**
Fabricant : MPEB
Adresse : 9-11 Boulevard de la Capelane
13170 LES PENNES MIRABEAU
FRANCE

AVERTISSEMENT

**ASSUREZ-VOUS D'AVOIR LU ET COMPRIS ENTIÈREMENT CETTE NOTICE
AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION.**

L'outillage doit être utilisé par du personnel habilité et compétent, qu'il soit salarié ou assimilé. Il est nécessaire de se conformer à la réglementation du travail applicable dans le pays d'utilisation de celui-ci.



® Brevet déposé



MODIFICATIONS

IND.	PAGE(S) MODIF.	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION	REDACT.	VISAS RESP. SERVICE	AUTRES DIRECTIONS MARQUE
A	toutes	08/02/2023	DOCUMENT NOUVEAU	MPEB- SO	OK	OK
B	6	02/10/2023	AJOUT DE MISE EN GARDE CONTRE UNE MAUVAISE UTILISATION DE LA POIGNEE DE MANUTENTION	MPEB-SO	OK	OK
J	19, 20	24/07/2024	AJOUT \$15 Garantie	MPEB-SO	OK	OK

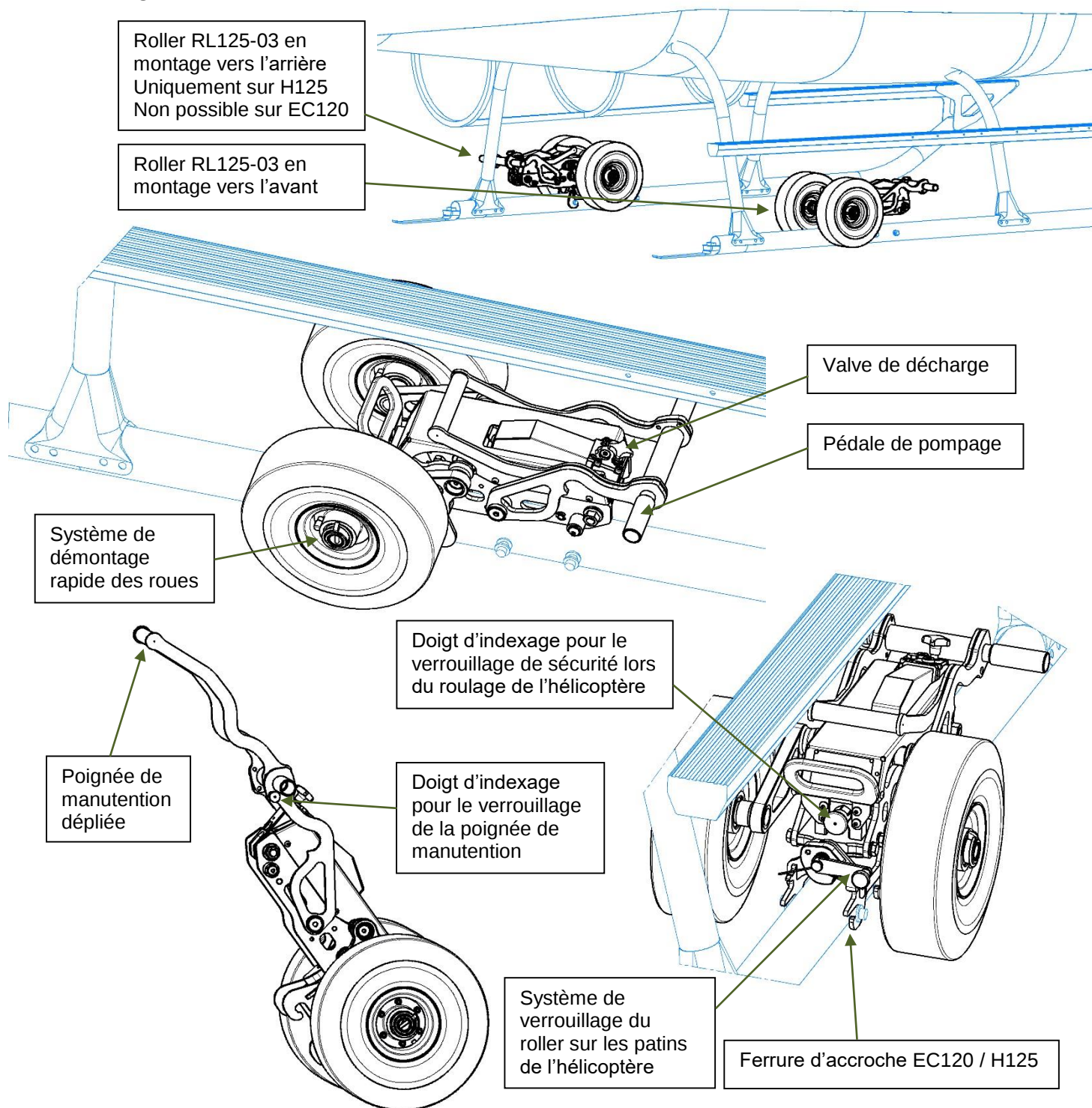
SOMMAIRE

1	DESCRIPTION GENERALE	4
2	CARACTERISTIQUES.....	5
3	CONDITIONS D'UTILISATIONS	6
4	MESURES DE SECURITE	6
5	MESURES DE SECURITE PARTICULIERE	7
6	CADRE D'UTILISATION	7
6.1	Conditions d'utilisation	7
6.2	Contre-indications	8
7	MISE EN SERVICE, RACCORDEMENT, INSTALLATION, MONTAGE/DEMONTAGE ET UTILISATION.....	8
7.1	Mise en service.....	8
7.2	Raccordement	8
7.3	Installation sur l'hélicoptère	9
7.4	Levage de l'hélicoptère.....	10
7.5	Roulage de l'hélicoptère	11
7.6	Posage de l'hélicoptère	11
7.7	Démontage de l'hélicoptère	12
8	ZONE DE TRAVAIL	13
8.1	Description de la zone de travail	13
8.2	Formation spécifique du personnel pour l'utilisation	13
8.3	Protection des opérateurs	13
8.4	Informations sur les risques résiduels malgré la sécurité	13
9	OPERATIONS DIVERSES D'ENTRETIEN.....	14
9.1	Maintenance générale.....	14
9.2	Calibrage et étalonnage.....	14
9.3	Vérification générale périodique	14
9.4	Maintenance majeure	15
9.5	Faire le niveau d'huile	15
9.6	Maintenance spécifique	15
10	DETECTION DES PANNES ET DEPANNAGE	16
11	SCHEMAS DE MONTAGE	17
12	PIECES DE RECHANGE.....	18
13	EN CAS D'INCIDENT	18
14	LIMITATION DE RESPONSABILITE.....	18
15	GARANTIE	19

1 Description générale

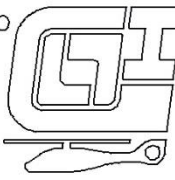
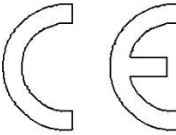
Les ROLLER RL125-03 sont utilisés par paire pour le roulage en piste des hélicoptères légers AIRBUS Helicopter H125, EC120 ou autres appareils de la gamme avec patins compatibles (Ø80). Ces rollers à petites roues sont compatibles avec les paniers de transport extérieur accrochés sur les patins de l'hélicoptère.

Figure 1: ROLLER RL125-03



2 Caractéristiques

Les instructions concernant les charges applicables à l'outillage sont données sur la plaque de certification CE apposée ou accrochée sur ce support :

 M.P.E.B. LLEDO AERO TOOLS 9-11 BD DE LA CAPELANE 13170 LES PENNES MIRABEAU FRANCE contact@lledo-aerotoools.com			
DESIGNATION		ROLLER RL125-03	
Ref. OUTILLAGE <i>Part number</i>	RL-R125-03-000		
N° DE SERIE <i>Serial number</i>			CTRL
DATE FABRICATION <i>Manufacturing date</i>			
Charge Max. d'Utilisation <i>Maximun Working Load</i>		1100 daN	
Poids <i>Weight</i>	21	Kg	P_{MAX} 350 bars

Caractéristiques générales	
Masse de l'outillage	21 Kg
Charge maximale d'utilisation (CMU)	1100 daN
Hydraulique - Tarage du clapet de décharge	350 bars
Température d'utilisation	-20°C / 55°C
Pneumatique - Pression de gonflage	4 à 5 bars
Encombrement de l'outillage (mm)	636x436x317

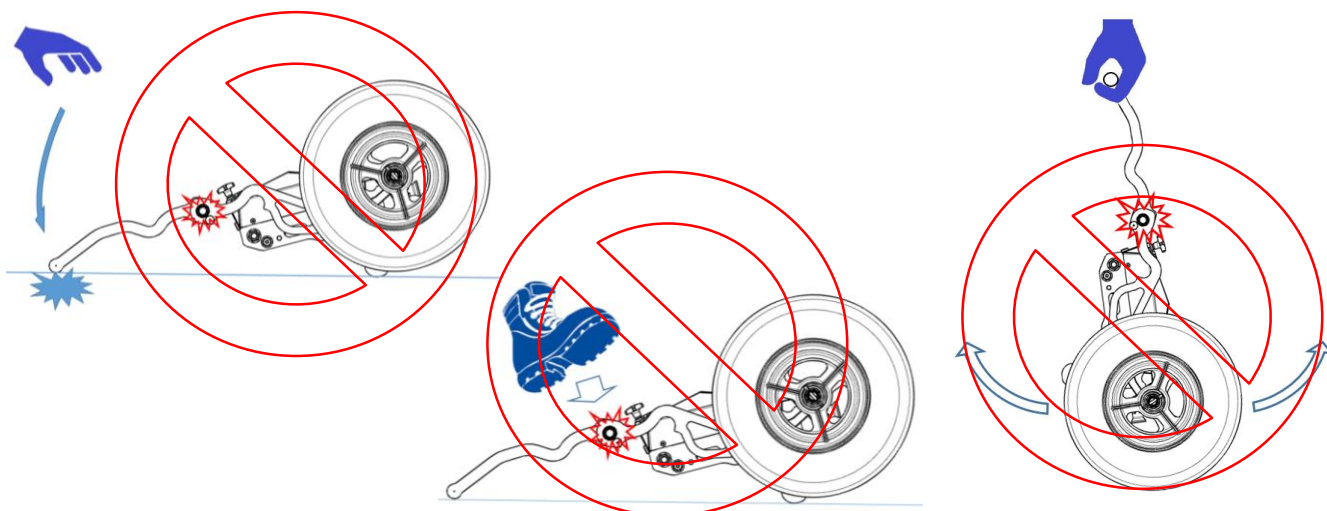
3 Conditions d'utilisations

Cette notice d'utilisation contient les informations relatives afin d'utiliser dans les meilleures conditions cet équipement. Ces consignes s'ajoutent aux exigences habituelles concernant la manutention d'hélicoptères.

Toutes utilisations autres que celles détaillées dans cette notice ne pourront pas tenir pour responsable le fabricant.

4 Mesures de sécurité

- ✓ Lire attentivement la notice.
- ✓ S'assurer de toujours inspecter le bon aspect de l'ensemble avant utilisation
- ✓ Seules les personnes habilitées sont autorisées à utiliser l'équipement.
- ✓ S'assurer de garder une position ergonomique lors de la manipulation en raison du poids de l'outillage (21Kg). Adopter une position stable et confortable pour une utilisation optimale.
- ✓ Utiliser les équipements de protections individuelles adaptées (EPI).
- ✓ Ne pas utiliser l'équipement après avoir absorbé de l'alcool, des drogues, des médicaments ou toutes substances pouvant nuire à la sécurité et la concentration de l'opérateur.
- ✓ Ne jamais apporter des modifications sur l'ensemble sans l'accord du fabricant.
- ✓ S'assurer qu'aucun élément extérieur ne vienne empêcher le bon fonctionnement.
- ✓ S'assurer que l'environnement soit bien éclairé.
- ✓ Adopter une position stable et confortable pour une utilisation optimale.
- ✓ S'assurer que toutes personnes non habilitées ne soient pas dans la zone de travail.
- ✓ Ne jamais appliquer sur l'ensemble une charge ou un effort supérieur à la charge maximale d'utilisation (cf. plaquettes CE et autocollants sur l'équipement)
- ✓ Ne pas utiliser la poignée de manutention pour un usage autre que pour déplacer les rollers manuellement. Ne pas oublier de replier la poignée avant de poser l'avant du roller au sol. Ne pas balancer le roller en le tenant pas la poignée de manutention.



- ✓ Un entretien régulier permettra d'éviter toutes dégradations prématurées.

- ✓ Toujours remplacer les pièces usées ou endommagées par des pièces d'origines.
- ✓ S'assurer de ne jamais avoir de déformations apparentes.
- ✓ En cas de chute ou de choc importants, l'outillage doit être renvoyé pour un contrôle et une révision approfondie chez le fabricant.
- ✓ Éviter d'exposer inutilement aux agents atmosphériques et au soleil qui pourrait à la longue effacer les étiquettes d'identification, les marquages et altérer le bon état de l'outillage.
- ✓ Le stockage doit se faire dans un endroit sec, propre et à l'abri des intempéries.
- ✓ Tout transport de l'outillage doit s'effectuer avec les mesures de précaution appropriées.
- ✓ Le transport ou la manutention de l'outillage s'effectue sous la responsabilité de l'utilisateur ou du transporteur.

ATTENTION : Toutes ces mesures de sécurité sont ajoutées au règlement intérieur de l'usine accueillant cet équipement. Le non-respect de ces mesures tiendra responsables le ou les opérateurs

5 Mesures de sécurité particulière.

- ✓ Inspecter l'état et la pression des pneus avant utilisation. Ces pneumatiques doivent être en bon état et correctement gonflés.
- ✓ En cas de pneumatiques en mauvais état, ne pas utiliser les rollers avant d'avoir remplacé ce ou ces pneumatiques par un modèle identique ou équivalent.
- ✓ Être vigilant lors de l'installation des rollers sur l'hélicoptère afin de ne pas abimer la peinture des patins ou du marchepied de l'appareil.
- ✓ Être vigilant à la position d'installation des rollers sur les patins de l'hélicoptère afin que l'hélicoptère ne bascule pas en arrière.
- ✓ Ne pas dépasser les 6 km/h lors du déplacement de l'hélicoptère.
- ✓ Ne pas effectuer de roulage de l'hélicoptère sur la voie publique.
- ✓ Toujours traiter la zone de roulage afin de garantir des conditions d'adhérence et de roulage satisfaisantes et sûres.
- ✓ Toujours utiliser de l'huile appropriée pour le vérin (IGOL TICMA FLUID HVI 13 ou équivalent).

6 Cadre d'utilisation

6.1 Conditions d'utilisation

- ✓ L'outillage a été conçu uniquement pour permettre le roulage en piste des hélicoptères AIRBUS Helicopter H125, EC120 ou autres appareils de la gamme avec patins compatibles (Ø80).
- ✓ L'outillage doit être manié par du personnel formé et qualifié pour assumer les exigences de sécurité que comportent les opérations effectuées avec l'outillage.
- ✓ La Charge Maximale d'Utilisation (CMU) est donnée directement par l'étiquette sur l'outillage :

- Cette charge maximale d'utilisation est de **1100 daN** par roller

- Poids maxi de l'hélicoptère pour une paire de rollers : **2200 kg.**

6.2 Contre-indications

- ✓ L'outillage ne doit pas être utilisé pour un emploi autre que celui qui lui est dédié, notamment il ne doit pas être utilisé pour le levage de personnes.
- ✓ Ne jamais utiliser les rollers sur un hélicoptère avec des personnes à bord
- ✓ Ne jamais appliquer à l'outillage une charge ou un effort supérieur à la charge maximale d'utilisation (cf. plaque de certification CE)
- ✓ Ne jamais utiliser un outillage qui n'est pas en bon état apparent.
- ✓ Ne jamais venir se fixer sur d'autres points d'ancrages que ceux prévus sur l'appareil.
- ✓ L'outillage ne permet pas le roulage sur une piste en mauvais état : verglas, neige, boue, trous ...
- ✓ L'outillage n'est pas fait pour être immergé dans l'eau.
- ✓ L'outillage ne doit pas être stocké à l'envers afin d'éviter le désamorçage du circuit hydraulique.

7 Mise en service, raccordement, installation, montage/démontage et utilisation

7.1 Mise en service

- ✓ Se reporter aux tâches de maintenances associées au §9.
- ✓ Toujours inspecter le bon aspect de l'outillage avant et après son utilisation.
- ✓ Vérifier le bon état et la pression des pneumatiques avant utilisation (pression de 3 à 4 bars)
- ✓ L'outillage doit obligatoirement porter son étiquetage d'origine. Si cet étiquetage n'est plus visible, l'outillage doit être rebuté.
- ✓ Porter une attention particulière lors de l'utilisation et de la manipulation de l'outillage par certaines conditions atmosphériques : températures extrêmes, pluie et humidité. L'outillage peut alors être glissant ou brulant et nécessiter le port de gants pour sa manipulation.
- ✓ Être particulièrement attentif à la vérification du bon état de l'outillage avant et après un transport, un stockage prolongé ou un choc.

Traiter sans délai et conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation les défauts ou endommagements détectés et pouvant affecter la sécurité ou le fonctionnement correct de cet outillage.

Le fabricant ne sera pas tenu pour responsable dans le cas d'une mauvaise utilisation.

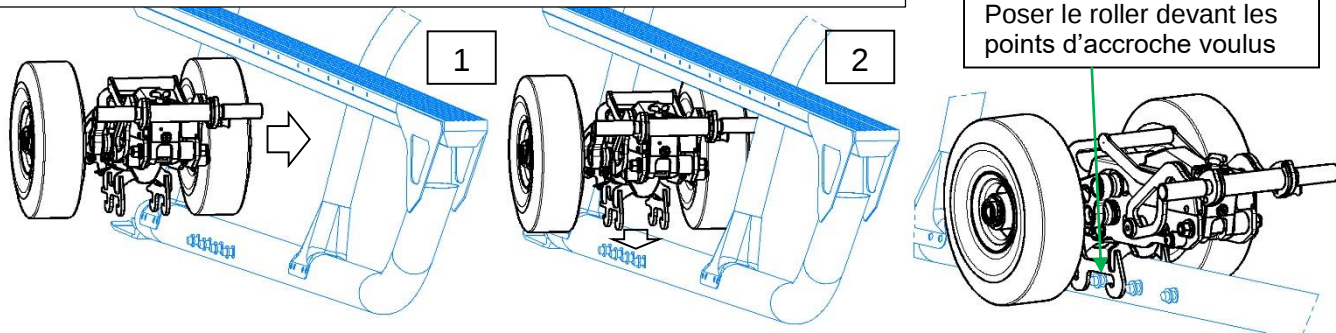
7.2 Raccordement

Non applicable.

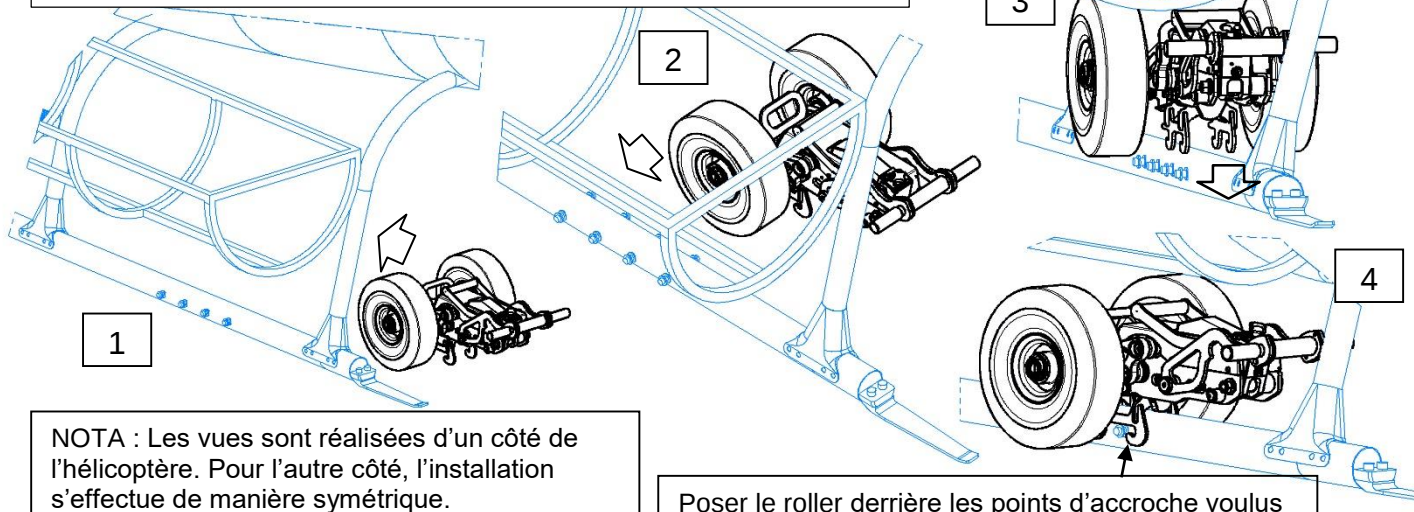
7.3 Installation sur l'hélicoptère

✓ Étape 1 : Installer le roller sur le patin de l'hélicoptère

Lorsque l'hélicoptère n'est pas équipé d'un panier, le montage du roller s'effectue avec la poignée vers l'avant



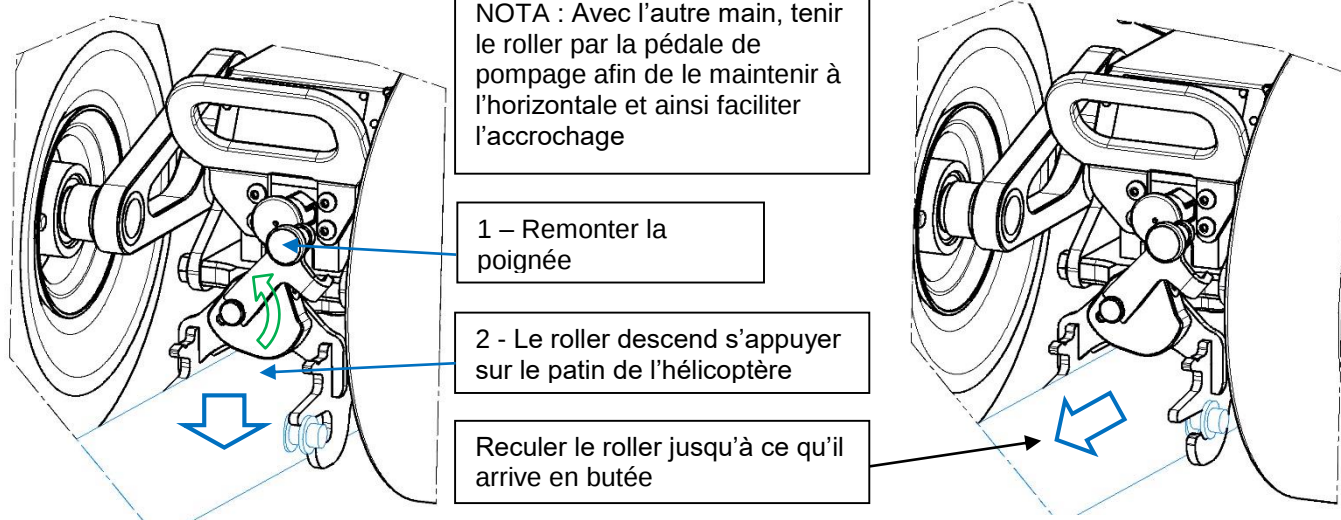
Lorsque l'hélicoptère est équipé d'un panier, le montage du roller s'effectue par l'arrière avec la poignée vers l'arrière
Attention, sens de montage non possible sur EC120



NOTA : Les vues sont réalisées d'un côté de l'hélicoptère. Pour l'autre côté, l'installation s'effectue de manière symétrique.

Poser le roller derrière les points d'accroche voulus

✓ Étape 2 : Ouvrir le système d'accroche en remontant la poignée et reculer le roller pour le mettre en position



NOTA : Avec l'autre main, tenir le roller par la pédale de pompage afin de le maintenir à l'horizontale et ainsi faciliter l'accrochage

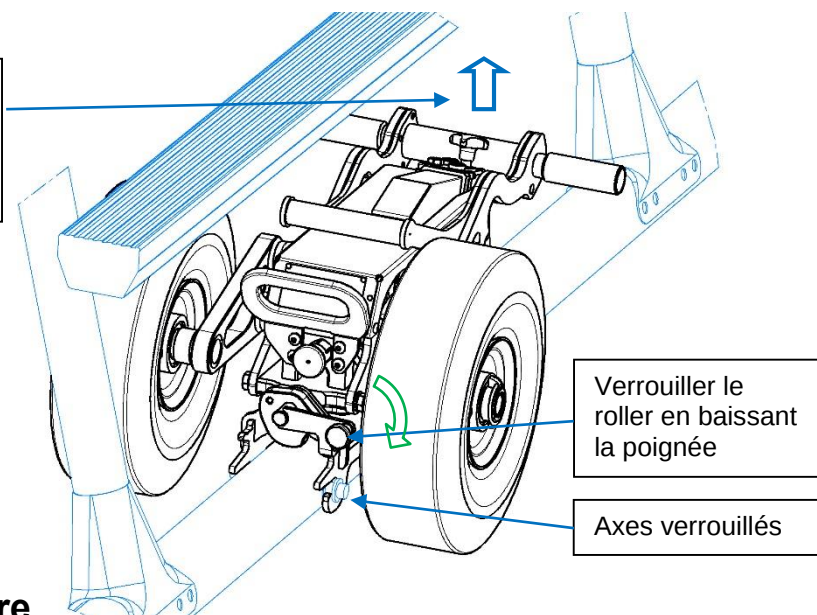
1 – Remonter la poignée

2 - Le roller descend s'appuyer sur le patin de l'hélicoptère

Reculer le roller jusqu'à ce qu'il arrive en butée

✓ Étape 4 : Verrouiller le roller

Avec l'autre main, tenir le roller par la pédale de pompage afin de le maintenir à l'horizontale et faciliter le verrouillage



7.4 Levage de l'hélicoptère

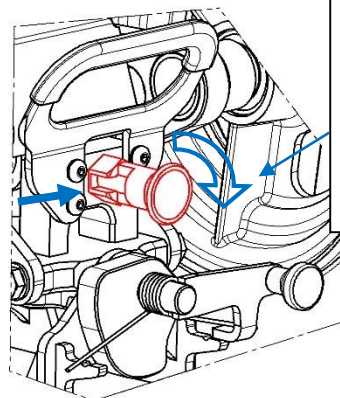
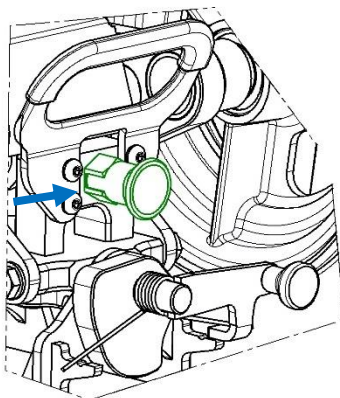
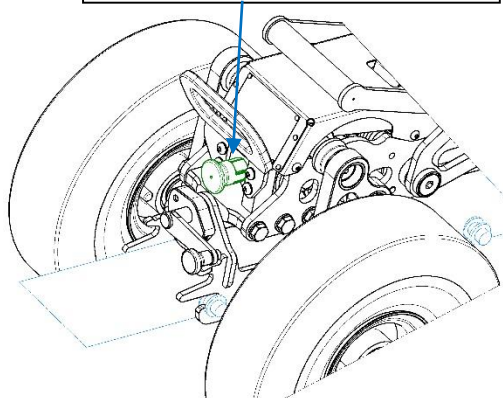
✓ Étape 1 : Vérifier que le doigt d'indexage de sécurité pour le roulage est bien enclenché.

Le doigt d'indexage doit être enclenché

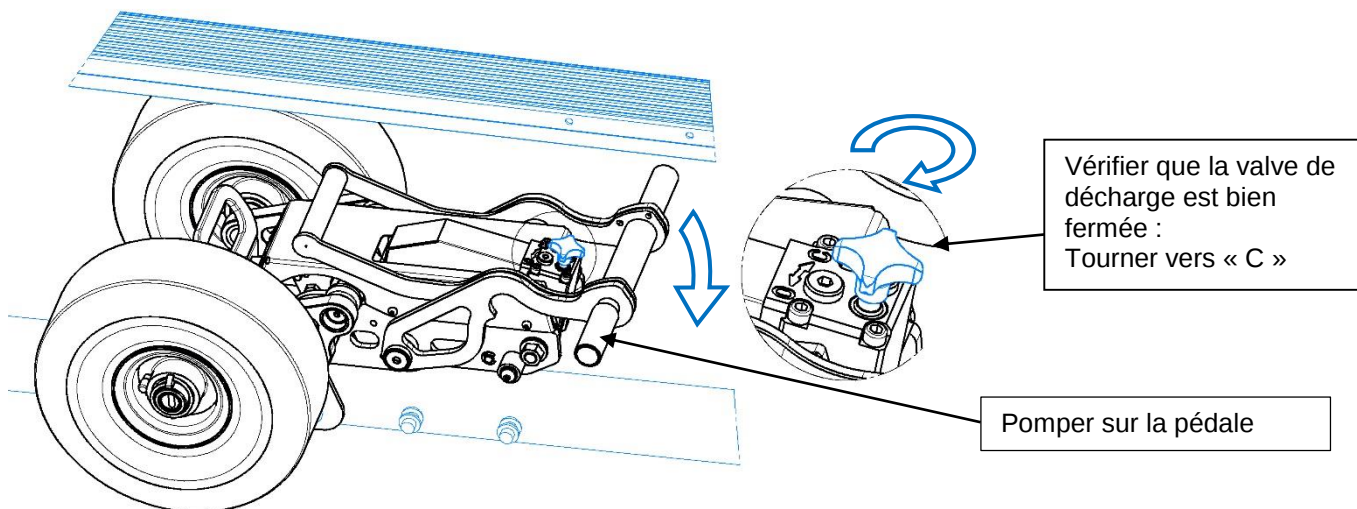
BONNE POSITION

MAUVAISE POSITION

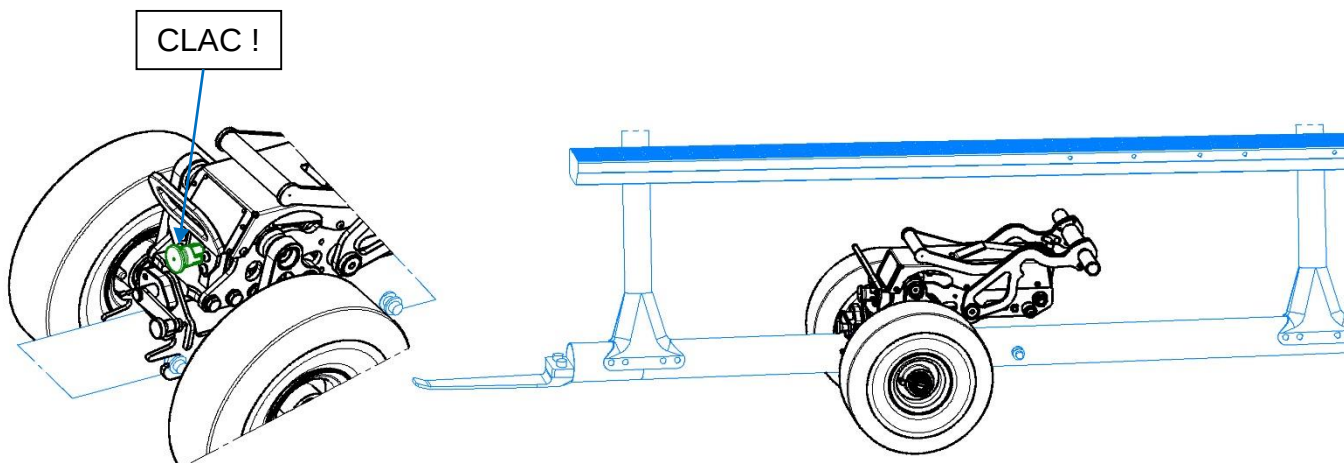
En cas de mauvaise position, tourner le doigt d'indexage pour l'enclencher



✓ Étape 2 : Pomper sur la pédale pour lever l'hélicoptère jusqu'à l'étape 3



- ✓ Étape 3 : Les roues arrivent en bout de course avec l'enclenchement du verrouillage de sécurité pour le roulage

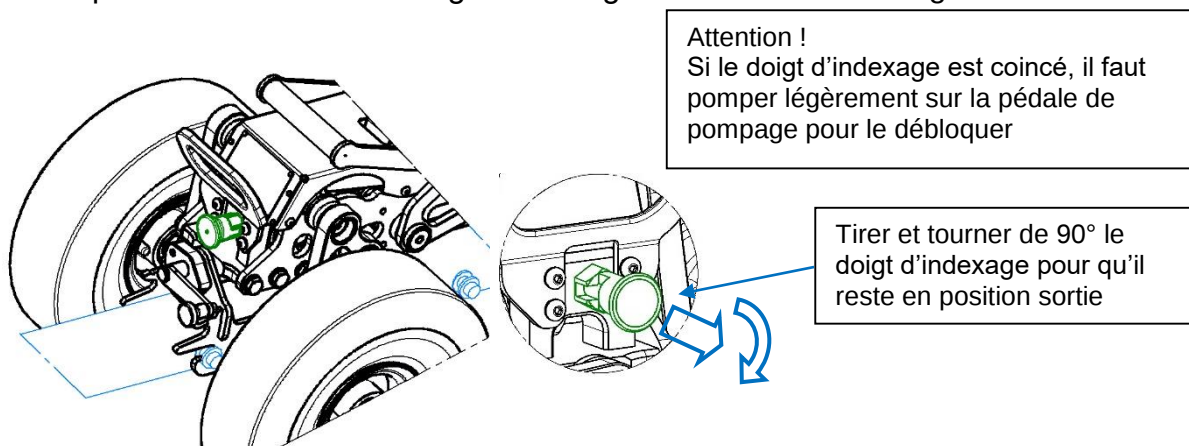


7.5 Roulage de l'hélicoptère

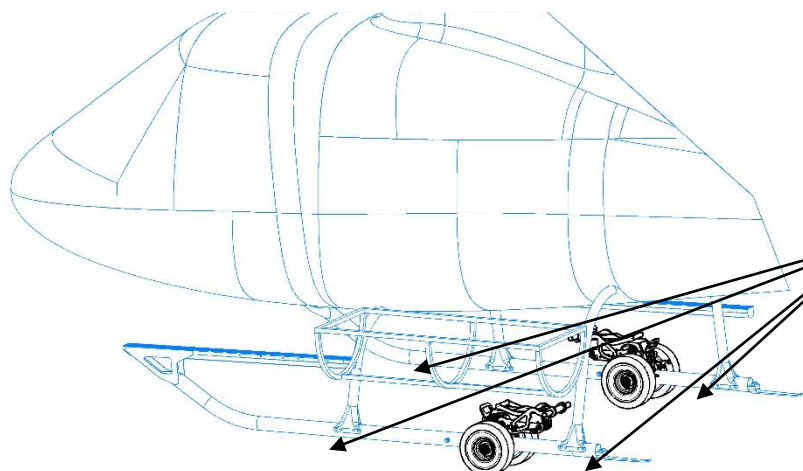
- ✓ Effectuer le roulage conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation.
- ✓ Ne pas dépasser les 6 km/h lors du roulage.
- ✓ Ne pas faire du roulage avec des personnes à bord de l'hélicoptère
- ✓ Toujours garder la maîtrise de l'hélicoptère lors du roulage
- ✓ Ne pas s'engager sur une voie qui pourrait entraîner la perte de contrôle de l'hélicoptère
- ✓ Dans le cadre d'un remorquage avec un véhicule, apporter une attention particulière à l'équilibrage de l'hélicoptère. Accrocher les rollers sur la position d'accrochage la plus en arrière possible et lester l'avant de l'hélicoptère si nécessaire. Le risque est d'avoir l'hélicoptère qui bascule en arrière lors du passage d'une bosse.
- ✓ Le roulage reste sous la responsabilité des utilisateurs.

7.6 Posage de l'hélicoptère

- ✓ Étape 1 : Déverrouiller le doigt d'indexage de sécurité du roulage



✓ Étape 2 : Vérifier la zone de posage de l'hélicoptère



Attention !
Prendre soin de poser l'hélicoptère
sur une surface plane et stable

Rien ne doit se trouver sous les
patins de l'hélicoptère

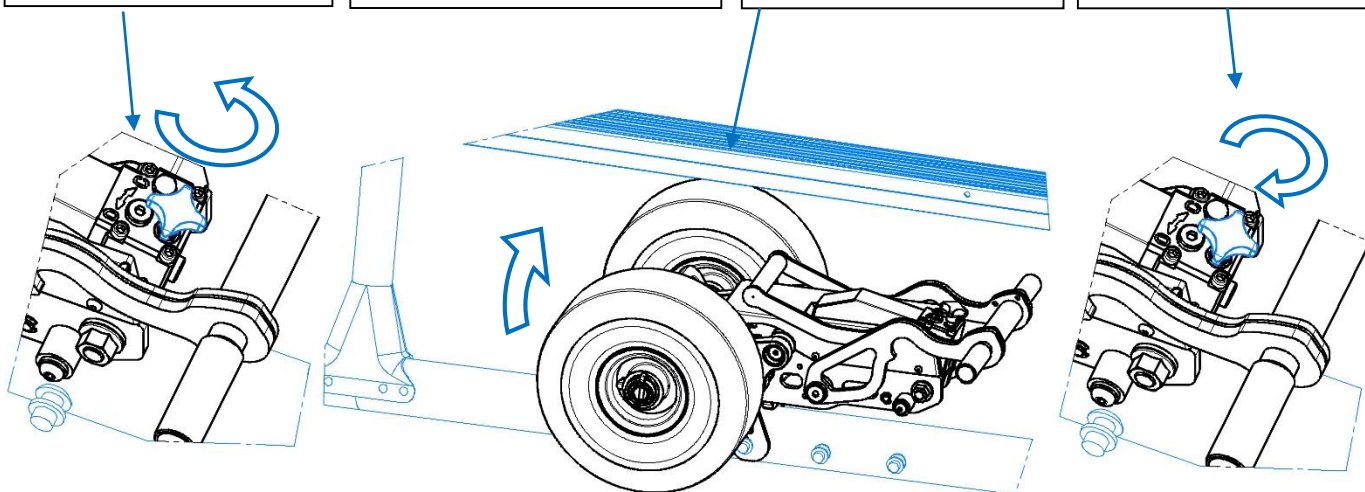
✓ Étape 3 : Faire descendre l'hélicoptère

1 - Ouvrir doucement la
vanne de décharge du
vérin.
Tourner vers « O »

2 - Poser l'hélicoptère en
douceur au sol en jouant
sur l'ouverture de la vanne
de décharge

3 - Remonter les roues
en tirant dessus avant
de fermer la vanne de
décharge

4 - Fermer la vanne de
décharge du vérin.
Tourner vers « C »



7.7 Démontage de l'hélicoptère

Procéder dans le sens inverse de l'installation au §7.3

8 Zone de travail

8.1 Description de la zone de travail

On entend par zone de travail, la zone couverte par le déplacement de l'outillage avec ou sans l'hélicoptère.

8.2 Formation spécifique du personnel pour l'utilisation

- ✓ L'outillage doit être manié uniquement par du personnel habilité et compétent pour l'utilisation de ce type d'outillage. Ce personnel est déclaré habilité lorsqu'il a assisté à une formation effectuée par un formateur qualifié par l'entreprise et après avoir lu et compris la présente notice.
- ✓ Le personnel doit être apte à assumer les exigences de sécurité que comportent les opérations de déplacement d'hélicoptère et de maintenance effectuées sur l'outillage.

8.3 Protection des opérateurs

Afin d'assurer la sécurité du personnel durant l'utilisation et l'entretien de l'outillage, il convient d'utiliser les EPI (Equipements de Protection Individuelle) appropriés.

8.4 Informations sur les risques résiduels malgré la sécurité

Personne ne doit se trouver ou stationner dans la zone de déplacement de l'hélicoptère.

Se reporter à la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.

Se reporter à la réglementation en vigueur sur le lieu d'utilisation (aérodrome, héliport, aéroport...)

9 Opérations diverses d'entretien

9.1 Maintenance générale

✓ Le tableau ci-dessous est fourni par le constructeur à titre d'exemple.

PERIODICITE	ACTIONS	OBSERVATIONS	RISQUES	PROTECTIONS
AVANT ET APRES UTILISATION	Contrôle visuel de bon état	- Déformation, cassures, rayure, corrosion, - Traces d'échauffement et d'usure - Présence de jeu anormal - Présence de fuite d'huile	Défaillance mécanique Corrosion Grippage	- Envoyer les rollers en réparation chez le fabricant - - Protection anticorrosion, graissage - Stockage approprié
AVANT UTILISATION	Vérification pneumatique	- Mauvaise Pression - Caoutchouc craquelé ou abimé	Mauvaise hauteur de levage Eclatement du pneu	- Vérifier la pression - Remplacer le pneu
TOUS LES 6 MOIS	Contrôle visuel de bon état avec démontage du capot et des roues	- Déformation, cassures, rayure, corrosion, - Traces d'échauffement et d'usure - Présence de jeu anormal - Présence de fuite d'huile	Défaillance mécanique Corrosion Grippage	- Envoyer les rollers en réparation chez le fabricant - Nettoyage, protection anticorrosion, graissage
	Vérification du niveau d'huile	- Présence de fuite d'huile - Les joints du vérin commencent à fuir - §9.4	Mauvais fonctionnement du vérin par manque d'huile	- Faire le niveau d'huile - Envoyer les rollers en révision chez le fabricant en cas de fuite d'huile
18 à 36 mois	Maintenance majeure	Remplacement des joints et vidange du vérin. Remplacement des caoutchoucs, roulements et coussinets	Défaillance mécanique Fuite d'huile Mauvais fonctionnement	- Envoyer les rollers en révision chez le fabricant

Se conformer à la législation en vigueur dans le pays d'utilisation de l'équipement ainsi qu'au règlement intérieur propre à l'utilisateur en matière d'opérations d'entretien.

9.2 Calibrage et étalonnage

Le vérin est équipé d'un clapet anti-surcharge qui est taré à 350 bars.

Cette opération de tarage est réalisée uniquement chez le fabricant.

Le fabricant décline toute responsabilité dans le cas d'un incident survenu suite à la modification de ce tarage.

9.3 Vérification générale périodique

✓ Les vérifications périodiques sont les contrôles des 6 mois (voir tableau §9). Elles doivent être faites au minimum 2 fois par an.

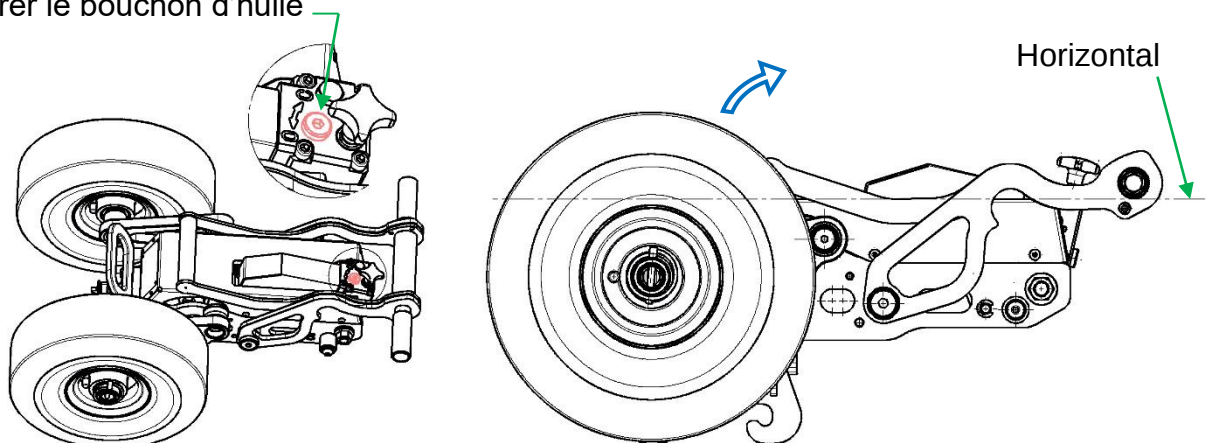
✓ Ces vérifications doivent être effectuées par une personne habilitée et compétente.

9.4 Maintenance majeure

- ✓ La maintenance majeure est à réaliser à une périodicité comprise entre 18 et 36 mois (voir tableau §9). Cette périodicité dépendra de l'utilisation des rollers et des vérifications générales périodiques.
- ✓ Cette maintenance majeure doit être effectuée par le fabricant ou uniquement par du personnel habilité et compétent. Ce personnel est déclaré habilité lorsqu'il a assisté à une formation effectuée par un formateur qualifié par le fabricant.

9.5 Faire le niveau d'huile

- Le niveau doit être fait avec le roller en position horizontale et les roues remontées.
- Retirer le bouchon d'huile



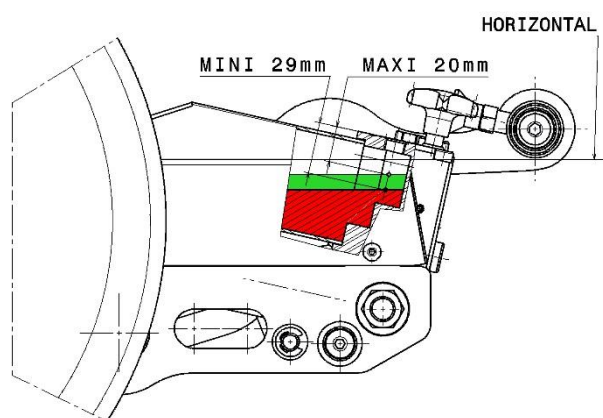
- Contrôler et faire le niveau si nécessaire

Il faut environ 50 ml d'huile pour passer du mini au maxi

Volume total d'huile : 130 ml environ

Huile à utiliser : IGOL TICMA FLUID HVI 13 ou équivalent

Le fabricant décline toute responsabilité dans le cas de problèmes survenus suite à l'utilisation d'une huile non appropriée.



Attention de ne pas dépasser le niveau MAXI.

Un excès d'huile ralentit la vitesse de remontée de la pédale de pompage et peut même la bloquer.

9.6 Maintenance spécifique

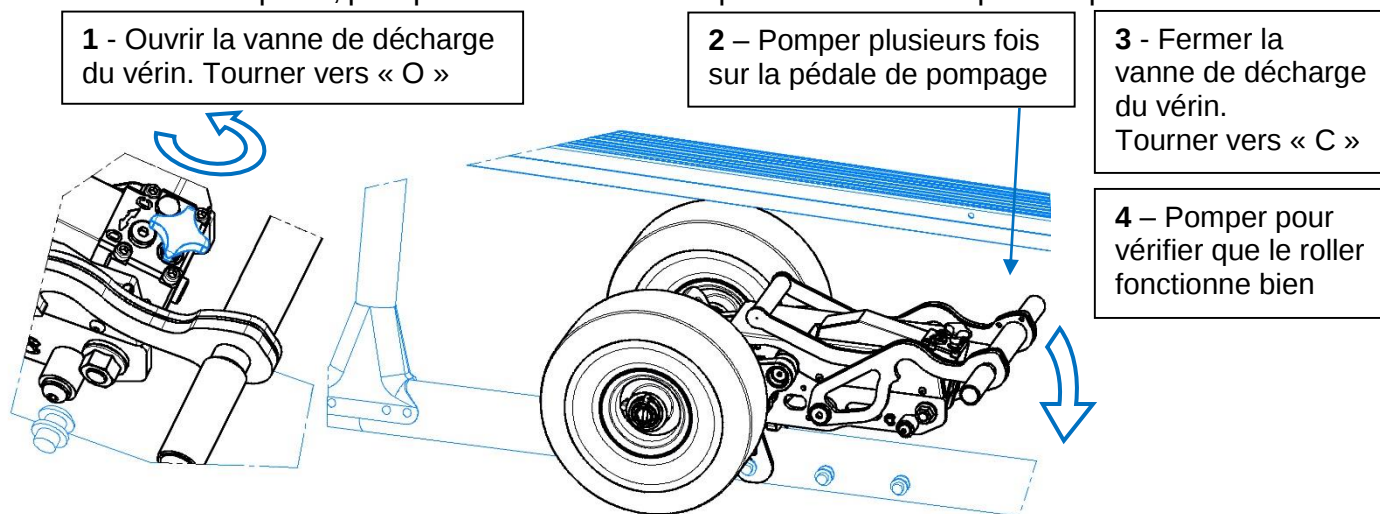
- ✓ Rincer impérativement l'outillage après une utilisation en milieu atmosphérique salin (utilisation sur navire)
- ✓ Après une utilisation en milieu sableux, nettoyer l'outillage par soufflage.

10 Détection des pannes et dépannage

- ✓ L'outillage doit être rebuté et renvoyé en expertise chez le fabricant s'il présente :
 - Des amorces de rupture
 - Une corrosion excessive
 - Un allongement ou une déformation rémanente au regard des cotes d'origine.
 - Un des composants endommagés.
 - Une fuite hydraulique importante
- ✓ Le client établira un carnet de suivi mentionnant :
 - Les détails des inspections ou réparations
 - Nom et fonction des intervenants
 - Date de l'intervention
- ✓ Ce carnet de suivi utilisera les données du paragraphe « Maintenance » (§9) de la présente notice.
- ✓ Pour la sécurité et la garantie, envoyer l'outillage en réparation chez le fabricant.
- ✓ Désamorçage de la pompe hydraulique :

Si la pédale de pompage est actionnée lors de la manutention du roller (position roue en bas poignée vers le haut), le circuit hydraulique va aspirer de l'air et va se désamorcer.

Pour réamorcer la pompe, placer le roller à l'horizontale, par exemple accroché sur le patin de l'hélicoptère, puis procéder comme indiqué ci-dessous. Répéter l'opération si nécessaire.

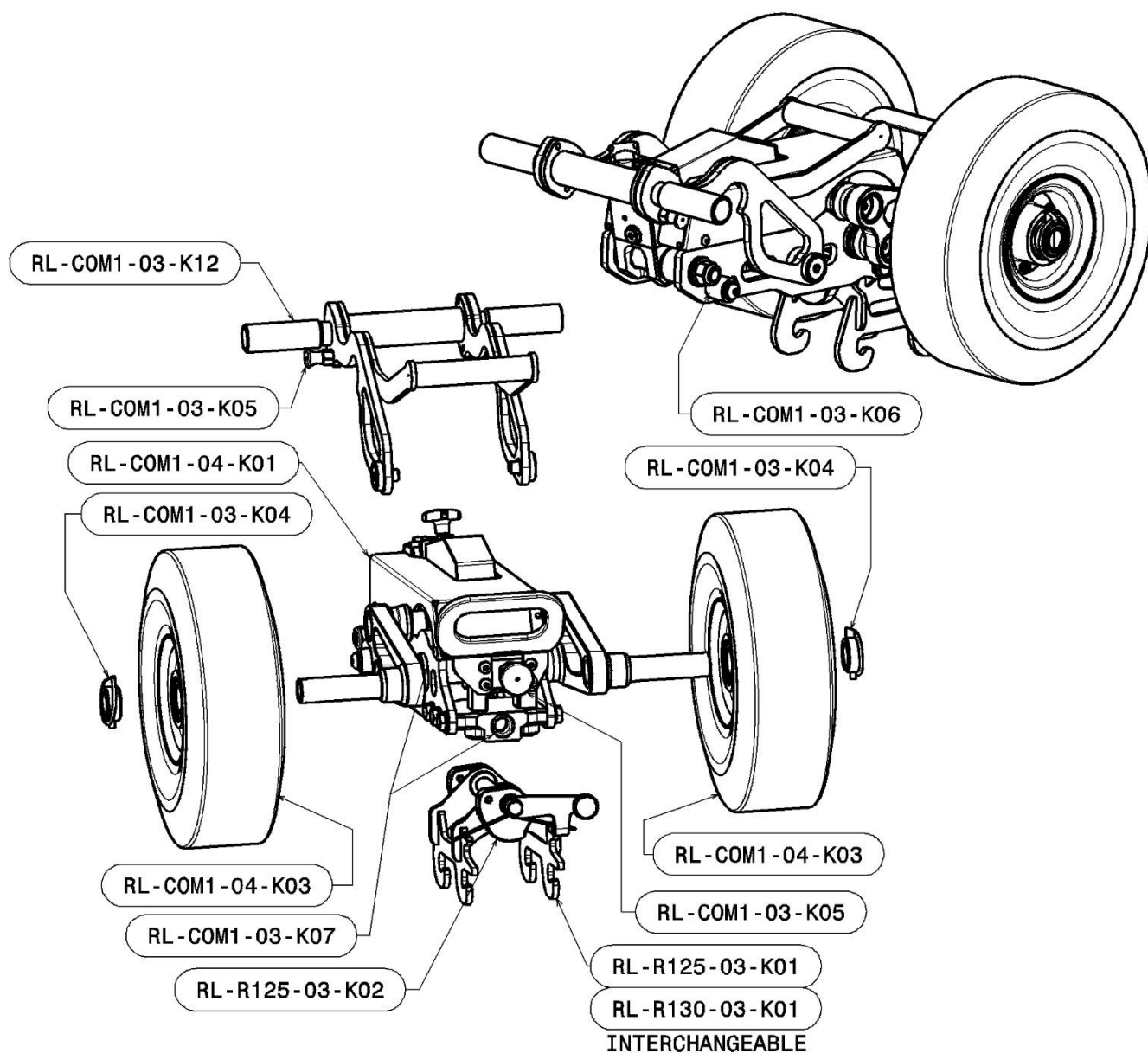


- ✓ Présence d'air dans le vérin :

Pour retirer l'air du vérin, maintenir le roller de manière horizontale, non monté sur l'hélicoptère (poser l'avant du roller sur une cale d'environ 120mm de largeur et 120mm de hauteur). Actionner la pédale de pompage afin de faire sortir les roues.

Une fois les roues sorties, ouvrir la vanne de décharge du vérin, lever l'avant du roller d'environ 45° et appuyer sur l'arrière du roller pour faire remonter les roues. Tout l'air présent dans le vérin va retourner dans le réservoir.

11 Schémas de montage



Référence	Désignation
RL-R125-03-K01	Kit interchangeable ferrure RL125-03 avec 2 verrous en plastique
RL-R130-03-K01	Kit interchangeable ferrure RL130-03 avec 2 verrous en plastique
RL-R125-03-K02	Ferrure d'accrochage complète RL125-03
RL-COM1-04-K01	Structure complète avec vérin (1 pièce)
RL-COM1-03-K12	Pédale de pompage avec poigné de manutention (1 pièce)
RL-COM1-04-K03	Roue complète avec pneumatique (1 pièce)
RL-COM1-04-K03-P	Pneumatique (1 pièce)
RL-COM1-03-K04	Butée de roue (1pièce)
RL-COM1-03-K05	Kit 2 doigts d'indexage
RL-COM1-03-K06	Kit buté caoutchouc pour la pédale de pompage
RL-COM1-03-K07	Kit coussinets pour la remise en état des différents pivots
RL-COM2-02-K01	Kit joints pour la remise en état du vérin

12 Pièces de rechange

- ✓ Chaque pièce de rechange/usure doit être commandée chez le fabricant ou avec l'accord du fabricant.
- ✓ Se référer à la nomenclature générale §11 pour trouver la dénomination des repères.
- ✓ Toujours avoir une absence de jeu et un bon état des divers coussinets. Renvoyer le roller en révision pour les faire remplacer si cela s'avère nécessaire.
- ✓ En cas de fuite hydraulique, renvoyer le roller en révision afin de le faire réparer.
- ✓ Toujours avoir un bon état des divers marquages et étiquetages. Renvoyer le roller en révision pour les faire remplacer si cela s'avère nécessaire.
- ✓ Toujours avoir une absence de jeu et un bon état de la visserie. Remplacer les si cela s'avère nécessaire avec au minimum des vis en acier zinguées classe 8.8. Utiliser du frein filet pour éviter tout desserrage. Serrer au couple recommandé.
- ✓ Toute réparation du roller, quelle que soit la méthode employée est vivement déconseillée.
- ✓ Toujours avoir des pneumatiques en bon état. Les remplacer par des modèles identiques ou équivalents.

13 En cas d'incident

En cas d'incident, il convient de se référer aux organismes de secours compétent du pays d'utilisation.

14 Limitation de responsabilité

La responsabilité, tant civile que pénale de la société MPEB ne pourra en aucune manière être recherchée par l'utilisateur suite à d'éventuels dommages corporels ou matériels pouvant survenir du fait de :

- D'un problème de maintenance absente, de maintenance mal faite ou d'une maintenance majeure qui ne serait pas réalisée par MPEB ou une personne habilitée par MPEB.
- D'un problème de pneumatique en mauvais état ou remplacé par un modèle non approprié.
- D'une utilisation incorrecte ou d'une utilisation non conforme à la destination du produit.
- D'une utilisation non conforme à la présente notice.
- D'un problème survenu lors du transport des rollers.
- D'une perte de contrôle ou d'une mauvaise manœuvre lors du déplacement de l'hélicoptère.
- D'une utilisation non conforme à la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.

15 Garantie

Nous veillons tout particulièrement à sélectionner des matériaux de haute qualité et à utiliser des techniques de fabrication qui nous permettent de créer et fabriquer des produits à la fois ergonomiques, robustes et durables dans le temps.

Les Rollers hydrauliques LLEDO AERO-TOOLS bénéficient d'une garantie fabricant de 1 an pièces et main d'œuvres couvrant les défauts de fabrication à compter de la date d'achat ou de la date de livraison pour une utilisation conforme à cette notice d'utilisation.

Si le Roller est défectueux, nous nous engageons à le réparer ou le remplacer, dans un délai raisonnable.

Pour déposer une réclamation au titre de cette garantie, vous devez justifier de la preuve de l'achat du Roller neuf auprès d'un revendeur agréé ou de la livraison en lot de bord avec votre hélicoptère.

La garantie ne s'applique pas aux produits d'occasion.

Tout produit de remplacement fourni au titre de la présente garantie ne sera garanti que jusqu'à l'expiration de la période de garantie initiale.

Cette garantie couvre les défaillances et dysfonctionnements du Roller, sous réserve que le Roller ait bien été utilisé conformément à cette notice d'instruction, d'emploi et d'entretien.

Cette garantie de 1 an ne couvre pas les défauts et dommages causés par :

- L'usure normale
- Les dommages pouvant résulter d'une utilisation non conforme
- D'une négligence, d'un accident ou d'une mauvaise utilisation
- D'une modification du Roller sauf indication contraire du fabricant.

La présente garantie ne couvre pas les défauts ou dommages causés par ou résultant de :

- Crevaisons ou coupure des pneus
- Usure normale des pneumatiques
- Réparation tentée par une personne autre qu'un intervenant autorisé
- Remplacements des pièces d'origine par des pièces qui ne viennent pas du constructeur
- Dommage ou modifications accidentels
- Non-respect des instructions du fabricant

Pour les retours, les normes de sécurité et de réglementation doivent être suivies par le client lors de l'expédition des produits à LLEDO AEROTOOLS. Les dommages aux produits résultant d'un emballage ou d'une identification inappropriée sont à la charge du client.

Les retours doivent être clairement identifiés à l'extérieur du colis avec :

- Le numéro d'autorisation de retour de matériel (RMA)
- Le contenu de l'envoi
- Le numéro de série du Roller.

Dès réception, LLEDO AEROTOOLS évaluera le produit et informera le client de la disposition finale du produit en ce qui concerne la garantie.

Les différents cas suivant pourront entraîner des frais à la charge du client :

- Roller expertisé en bon état après inspection et tests.

- Remplacement de pièces usées ou abimées ne rentrant pas dans le cadre de la présente garantie.

Dans le cadre de la prise en garantie, les frais de retour sont à la charge de LLEDO AEROTOOLS. Les frais d'envoi resteront à la charge du client.

Coordonnées de retour :
MPEB - LLEDO AEROTOOLS
9 – 11, Boulevard de la Capelane
13170 Les Pennes Mirabeau
France

Téléphone : 00 33 4 42 02 96 74
Courriel : contact@lledo-aerotools.com



MPEB

9-11 Boulevard de la Capelane
13170 Les Pennes Mirabeau
France

**DECLARE QUE LA MACHINE DESIGNEE CI-DESSOUS
DECLARES THAT THE MACHINE DESCRIBED BELOW**

Désignation : **ROLLER RL125-03**

Designation :

Référence : **RL-R125-03-000**
Part Number :

Numéro de série :
Serial Number :

Date de fabrication :
Manufacture date :

CMU : **1100 Kg / 1 ROLLER**
Max. Working load :

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DE LA (DES) DIRECTIVE (S) :
DIRECTIVE «MACHINES» 2006/42/CE

CONFORMS TO THE REQUIREMENTS OF THE:
«MACHINES» DIRECTIVE 2006/42/CE

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DE LA (DES) NORME (S)
CONFORMS TO THE REQUIREMENTS OF THE SPECIFICATION (S):
EN 12312 + EN 1915

A ETE EPROUVE PAR UN ESSAI EN CHARGE DE TYPE A 1,25x CMU PENDANT 15 MINUTES ET N'A
SUBIT AUCUNE DEFORMATION PERMANENTE

HAS BEEN TESTED BY A TYPE LOAD TEST AT 1,25x MAXIMUM WORKING LOAD FOR 15 MINUTES
AND HAS NOT UNDERGONE ANY PERMANENT DEFORMATION

Fait à (lieu) : **LES PENNES MIRABEAU - FRANCE**
Place of manufacture :

Le (date) : 08/02/2023
Date :

Nom et fonction du signataire : **G. LLEDO, Directeur Général**
Name and function of the signatory :

Signature :